

ACTIVITÉS SPORTIVES

COMMISSION DU DÉVELOPPEMENT DU FOOTBALL FÉMININ ET DE LA FÉMINISATION

Ces décisions peuvent être frappées d'appel devant la COMMISSION GENERALE D'APPEL du DISTRICT.

Il doit être interjeté par Lettre Recommandée, soit par télécopie ou par courrier électronique (avec accusé de réception) obligatoirement avec en tête du club, dans un délai de 7 jours, à compter de la date de parution sur le Bulletin Officiel. Le droit de constitution et d'instruction du dossier, sera directement débité sur le compte du club.

Réunion du Mardi 2 novembre 2021

Présents : Mme RAOUX (Présidente) MM. BES, RAIGE-VERGER

Excusés : Mme CHAULIAGUET (Co Présidente), MM. LE GALL, ZANDOMENIGHI

RAPPELS IMPORTANTS

Pour les matchs amicaux ne pas oublier de faire la feuille de match (problème d'assurance en cas de blessure et incidents).

Les tournois doivent être déclarés au District.

ARTICLE 4 – CALENDRIER et HORAIRES

1. Calendrier : « Si un club se trouve amené à solliciter un changement d'horaire, de date ou une inversion de match, il doit en faire une demande officielle. Cette demande pourra être validée par la Commission d'organisation sous deux conditions :

D'avoir été formulée 8 jours (minimum) avant la date fixée pour le match.

D'avoir été mentionnée sur un formulaire officiel avec l'accord du club adverse (formulaire disponible sur le site internet du District dans la rubrique « INFOS PRATIQUES »).

CHAMPIONNAT FEMININ SENIORS D1 A 11

ARTICLE 1 – CONSTITUTION Le district Grand Vaucluse organise en catégorie SENIOR F le championnat séniors D1 à 11 ouvert aux licenciées suivantes : - SENIORS et U18 F et - U17 F à condition d'y être autorisées médicalement et dans la limite de 3 sur une feuille de match - U16 F à condition d'y être autorisées médicalement et dans la limite de 3 sur une feuille de match

CHAMPIONNAT FEMININ SENIORS D2 A 8

ARTICLE 1 – CONSTITUTION Le district Grand Vaucluse organise en catégorie SENIOR F le championnat féminin séniors D2 à 8 ouvert aux licenciées suivantes : - SENIORS F et U18 F ainsi que : -U17 F à condition d'y être médicalement autorisées et dans la limite de 1 sur une feuille de match.

CHAMPIONNAT FEMININ U18 D1 à 8

ARTICLE 1 – CONSTITUTION Le district Grand Vaucluse organise en catégorie jeune le Championnat U18 F D1 ouvert aux licenciées suivantes : - U18 F, U17 F, U16 F et - U 15 F à condition d'y être médicalement autorisées et dans la limite de 1 sur une feuille de match.

CHAMPIONNAT FEMININ U18 D1 à 11

ARTICLE 1 – CONSTITUTION Le district Grand Vaucluse organise en catégorie U18F le Championnat U18F à 11 ouvert aux licenciées suivantes : - U18F, U17 F, U16 F et - U15 F à condition d'y être médicalement autorisées et dans la limite de 3 sur une feuille de match. Les ententes seront autorisées après accord du Comité de Direction.

CHAMPIONNAT FEMININ U15F D1 A 8

ARTICLE 1 – CONSTITUTION Le district Grand Vaucluse organise en catégorie jeune le Championnat U15F ouvert aux licenciées suivantes : - U15F, U14 F, U13 F et - U12 F à condition d'y être médicalement autorisées et dans la limite de 2 sur une feuille de match.

CORRESPONDANCE

O. EYRAGUAIS : Reçu votre courrier, inscription EFF

ETOILE D'AUBUNE : Reçu votre courrier, inscription EFF

FCF MONTEUX : Reçu votre courrier, inscription EFF

VENTOUX SUD FC BEDOIN MAZAN : Reçu votre courrier, feuille de match U12

VENTOUX SUD FC BEDOIN MAZAN : Reçu votre demande changement de date pour votre match du 6 novembre 2021, accord du club adverse accord de la commission. Le match se jouera le dimanche 14 novembre 2021

ESPE SORGUAISE : Nous n'avons toujours pas reçu de rapport concernant votre problème informatique avec la tablette lors du match du 24 octobre 2021. Nous vous rappelons que celui-ci doit être envoyé sous 24H. Sans réponse de votre part avant le 7 novembre 2021, le dossier sera transmis à la commission des Statuts et Règlements.

RAPPEL REGLEMENT COMPETITIONS FEMININES :

ARTICLE 9 – FEUILLE DE MATCH Pour toutes les rencontres de compétition pour lesquelles l'utilisation de la feuille de match informatisée (F.M.I.) est rendue obligatoire, la feuille de match est établie sur la tablette électronique du club recevant. A titre exceptionnel, en cas d'impossibilité d'utiliser la FMI le jour du match, le club recevant doit toujours disposer d'une feuille de match papier de substitution. Envoi de la feuille de match sous 24H. En tout état de cause, le motif de l'impossibilité d'utiliser la FMI sera examiné par la Commission compétente et sera susceptible d'entraîner une sanction pouvant aller jusqu'à la perte du match par pénalité.

CHAMPIONNAT U15 F

Match N°53780 VENTOUX SUD FC BEDOIN MAZAN / SAINT JEAN DU GRES FONTVIEILLE, se jouera le dimanche 14 novembre 2021 à 15H stade municipal de Bédoin.